

A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : BOURG D'OISANS PRINCIPAL
appartient à : MAIRIE DE LE BOURG-D'OISANS
est exploité par : MAIRIE DE LE BOURG-D'OISANS

2020

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	13	0

Principaux paramètres physico-chimiques	Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
NITRATES						
Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	Bonne qualité	mg/L	3	0,80	0,93	1,20

ARSENIC						
Élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre Limite de qualité : 10 microgrammes/l	Bonne qualité	µg/L	1	4,00	4,00	4,00

PESTICIDES						
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	Bonne qualité	µg/L	1	0,000	0,000	0,000

DURETE						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	Eau très peu calcaire susceptible de dissoudre les métaux des canalisations	°f	3	4,74	5,01	5,21

Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2020. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr ainsi que le site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

038001172



Édition Spéciale
003 - décembre 2021

EAU POTABLE

L'eau est aujourd'hui une ressource rare et précieuse sur tous les territoires. Sur notre commune, d'une superficie de 3 600 hectares et longue de 22 km d'un bout à l'autre de la plaine, l'eau est présente dans différents endroits. Elle est stockée dans des réservoirs que vous pourrez voir sur le plan à l'intérieur de cette édition spéciale. Comme vous le lirez en page 4, l'eau qui coule de vos robinets est considérée par les services de l'État comme de grande qualité.



CHIFFRES CLÉS 2021

2 100 abonnés.
200 000 m³ de consommation d'eau
380 000 € de recettes d'eau, consommation et abonnement

27 km de réseaux d'adduction,
32 km de réseaux de distribution
29 km de branchement.

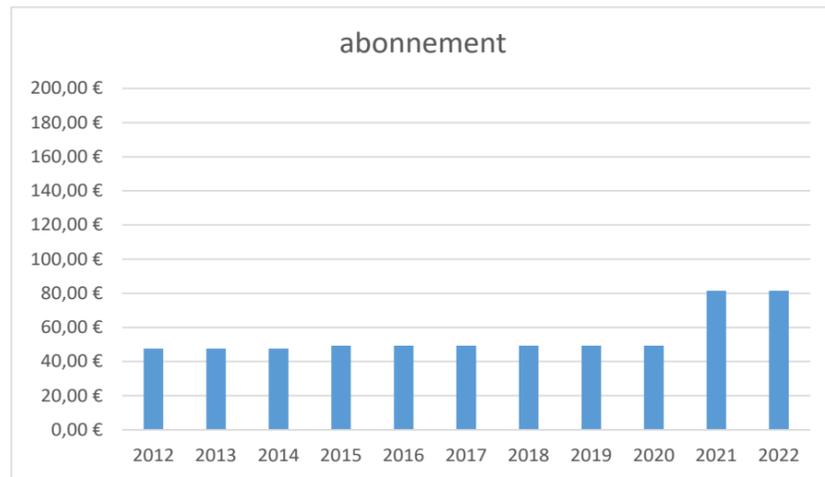
Budget de fonctionnement 2021 : 900 000 €
Budget d'investissement 2021 : 1 300 000 €

Directeur de publication : Guy VERNEY
Rédaction : équipe municipale / coordination : Sébastien VACCARELLA
maquette : Service communication / Impression : Médiatik Communication
Ne pas jeter sur la voie publique

PRÉSENTATION D'UNE FACTURE D'EAU

La facture d'eau se décompose de la façon suivante :

- une part fixe correspondant à l'abonnement au service
- une part variable correspondant à la consommation de chaque foyer.



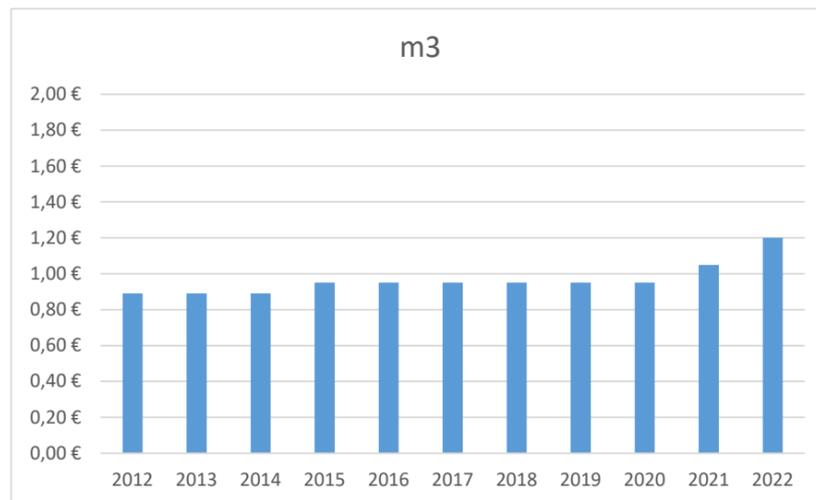
ABONNEMENT

Sur les 10 dernières années, le prix de l'abonnement a augmenté de 34€ soit une moyenne de 3,40 € / an.

CONSOMMATION

Sur les 10 dernières années, le prix du m³ a augmenté de 0,31 € soit une moyenne de 0,03 € / an.

En 2021, le prix de l'eau est de 1,05 € ht le m³, il sera de 1,20 € ht le m³ en 2022.



Ces augmentations sont nécessaires pour financer les investissements indispensables et pouvoir demander des subventions auprès de nos partenaires que sont l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Isère.



FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La commune du Bourg d'oisans gère l'eau potable en régie depuis toujours. Cela signifie que ce sont les services municipaux qui assurent le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel jusqu'à l'arrivée de l'eau au robinet. Pour pouvoir réaliser cela, la commune est aidée par un prestataire de services qui prend en charge les travaux de grosses réparations sur le réseau, la commune n'ayant plus les moyens matériels de le faire, notamment pour les gros matériels spécifiques.

La commune assume les petites réparations, changements de compteurs, petites fuites...

L'eau qui coule au robinet est 100% naturelle, aucun traitement chimique n'étant réalisé.

L'eau est prélevée dans le milieu naturel à partir de 4 ressources :

- le captage de la Colatte en amont du réservoir de Boiron
- la source de la Fare (non exploitée à ce jour)
- le captage de la Balme situées en amont des Gauchoirs
- le captage des Epiesseries

Les réseaux sont anciens et fuient. Ainsi, le rendement de notre réseau - qui est la différence entre la quantité d'eau prélevée dans le milieu naturel et la quantité d'eau vendue aux abonnés - n'était que de 46% en 2015 quand la norme demandée par l'agence de l'eau est plutôt autour de 85%.

La commune a engagé 80 000 € de travaux de réparations de fuites en 2018, 2019 et 2020 permettant d'atteindre un rendement de 54,64% fin 2018 et 56% fin 2020.

Afin de poursuivre nos efforts, d'autres travaux importants sont prévus sur la période 2022 – 2026 :

- Renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur de la Paute, afin de garantir une distribution sécurisée et une défense incendie opérationnelle ainsi que la mise en conformité de l'ensemble du réseau et des branchements.
- Protection des captages
- Mise en place de la télégestion des réservoirs afin de sécuriser le réseau de distribution
- Le remplacement des anciens réseaux existants
- Poursuite des travaux de réparation de fuites

L'objectif de ces travaux est d'atteindre un rendement approchant 85% en fin de mandat, qui est la valeur de référence établie suite au Grenelle de l'environnement.

